Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 542

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

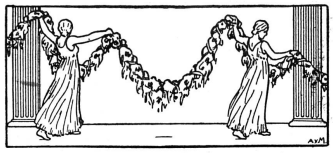

A travers les Sociétés

Chez les maîtresses neuchâteloises d'enseignement ménager et professionnel.

Cette Société a tenu son Assemblée générale à Neuchâtel, le 4 février, au cours de laquelle elle a pris avec regret congé de Mme Juillerat, inspectrice fédérale démissionnaire, qui, pendant de nombreuses années a visité avec bienveillance et compréhension les écoles ménagères et professionnelles du canton.

Parmi les questions figurant à l'ordre du jour, citons tout spécialement celle des cours de perfectionnement à organiser durant les vacances d'été; celle de la revision des programmes pour l'obtention du brevet d'enseignement de la couture; le développement de l'enseignement postscolaire et enfin la marque *Label*, synonyme de bonne qualité et de conditions normales de fabrication.

Les participantes à l'Assemblée furent ensuite aimablement reçues dans les magasins des Services Industriels, où Mlle Borel leur présenta quelques appareils électriques nouveaux (machine à calandrer, réchauds, radiateurs, grille-pain, machine à faire la mayonnaise, cafetière, ciseaux et coussin chauffant). Puis, la maison Prébandier fit gracieusement à son tour des démonstrations d'appareils à gaz de bois, dont les qualités essentielles sont l'économie, la propreté et le réglage facile, et qui rendent d'inestimables services à la campagne et dans les régions où le bois abonde.

Après un dîner en commun fort gai l'on entendit encore Mlle Passweg, qui retraça l'histoire de la broderie de St-Gall, et qui, grâce à de fort jolis croquis, montra la place que peut tenir cette broderie dans la toilette féminine. Malgré les temps durs, l'industrialisation de la production et la désertion de la mode, les St-Gallois n'ont pas perdu courage, et la présentation d'une très belle collection de tissus nouveaux a prouvé que la vogue méritait de leur revenir. X.

Le Centre de Liaison des Sociétés féminines à Genève...

...a tenu une Assemblée de délégués le 27 février, au local de l'Union des Femmes. La question unique à son ordre du jour était l'organisation d'une Journée cantonale des femmes de Genève, qui a été définitivement fixée au dimanche 14 mai, et qui, reprenant la tradition des « Journées » organisées en 1929 et en 1931 par l'Union des Femmes, se limitera cette fois-ci, et pour des motifs d'organisation pratique, à une après-midi Le seul sujet traité sera celui de la défense spirituelle du pays, en s'inspirant du message de M. le conseiller fédéral Etter, mais le programme comprendra d'autres manifestations encore, et laissera en tout cas du temps aux rencontres et prises de contact toujours si bienfaisantes. Plusieurs Sociétés auraient voulu que cette rencontre eût lieu à la campagne, mais la crainte des intempéries toujours redoutables « au joli mois de mai » a fait pencher la balance vers la décision plus prudente de choisir comme local la salle du Conseil Général (Bâtiment Electoral) qui peut facilement abriter un millier de personnes.

S. F.

...et voici celui de Neuchâtel.

Au moment de dissoudre le Comité qu'elles avaient constitué pour organiser la réception de l'Alliance, en octobre dernier, les Sociétés féminines de Neuchâtel, regrettant de se séparer, ont projeté de créer un « Centre de Liaison » analogue à celui qui existe à Genève et aux « Centrales » d'autres villes suisses. Leur vœu vient de se réaliser; plusieurs d'entre elles ont adhéré d'emblée à ce Centre, et d'autres suivront, sans doute, et ainsi se trouve constitué un lien utile entre les activités féminines neuchâteloises.

E. P.

A l'Association suisse pour la S. d. N.

L'Assemblée générale de cette Association qui a eu lieu à Berne le 12 mars dernier a été marquée par d'importants changements parmi ceux qui assument la lourde tâche de diriger en ces temps difficiles les destinées d'une Association comme celle-ci. M. le professeur W. Rappard a remplacé à la présidence M. le professeur Egger démissionnaire, ceci non sans que des paroles de regrets et de félicitations auxquelles nous tenons à nous associer, aient été échangées de part et d'autre; puis M. Ernest Bovet, qui depuis la fondation de l'Association pour la S. d. N. avait assumé avec un dévouement sans pareil les fonctions de secrétaire général, et qui se retire maintenant pour raisons d'âge et de santé, a pris congé des membres de l'Association, accompagné de l'expression unanime des regrets et de la reconnaissance de chacun.

Notre journal ne peut laisser M. Ernest Bovet quitter son poste sans lui exprimer au nom de ses lectrices sa gratitude et son admiration pour l'œuvre accomplie. Féministe convaincu, M. Bovet a toujours été pour nous un ami et un conseiller, sur l'appui duquel nous avons toujours pu compter, accourant à l'aide dès que nous faisions appel à sa documentation toujours si abondante et à ses convictions si objectivement exprimées. Le nombre de conférences et de causeries introductives à des discussions qu'il a données à nos Sociétés suffragistes, ses campagnes en notre faveur dans nombre de cas, sa conception si élevée de la participation de la femme à la vie publique, ont toujours constitué pour nous un précieux encouragement pour lesquels nous tenons à lui dire ici un chaleureux merci. E. Gd.

Au « Seehof » d'Hilterfingen.

L'Assemblée générale de la Société coopérative d'exploitation de l'hôtel sans alcool, le « Seehof » à Hilterfingen, si connu de toutes celles qui y ont passé de reposantes vacances, a eu lieu le 21 janvier. L'objet principal à l'ordre du jour était le remplacement de la directrice, Mme Herzog-Suter, malheureusement obligée de se retirer pour cause de santé, par une de ses collaboratrices les plus actives, et le mieux au courant de ce que doit être une entreprise de ce genre, Mlle L. Keller. Le concours de Mme Herzog reste d'ailleurs acquis au Conseil de la Coopérative, qui lui a exprimé sa chaude gratitude, ainsi qu'à sa fille, Mme Hirs, pour tout ce que leur activité compréhensive a fait du Seehof.

Celui-ci, fermé comme d'habitude pendant l'hiver, rouvrira bientôt ses portes, en tout cas, pour les vacances de Pâques. Avis à toutes celles qui connaissent le charme au printemps de la « Riviera » du lac de Thoune.

mars, à Genève,[1] *Mlle Ginsberg racontait qu'un grand magasin américain avait instauré, dans un local spécial, une heure de repos pour les vendeuses (lunch ou « récréation » au milieu de la journée). Sait-on si cette mesure, qui me semble bienfaisante, est généralisée chez nous ?*

Je voudrais aussi spécifier que, dans mon idée, il faut séparer le grand magasin du grand bazar (type Uniprix) où tout est différent. De même la Coopérative me paraît exister sur un plan qui lui est propre, avec des méthodes particulières.

C'est pourquoi je réponds à **Coopératrice fervente** (No 541) *que si je n'ai pas mentionné ce commerce collectif... c'est que je n'y ai pas songé! Mais je suis tout à fait d'accord pour qu'il soit soutenu, sa formule, si les principes en sont respectés étant, je crois, celle de l'avenir. Enfin, comme il a été dit au cours de la conférence citée plus haut, dans le commerce de détail, seuls sont appelés à subsister les petits commerces de banlieue, et les maisons spécialisées où l'acheteur sera assuré de trouver une certaine marchandise de premier choix. Il faudrait aussi rendre au public le sens du goût et de la qualité.*

Une jeune féministe à Mlle E. G. — *Mademoiselle, vous qui lisez des journaux féministes français, vous pourrez peut-être satisfaire ma curiosité. Je lis qu'en France un « haut comité de la population » vient d'être créé à la présidence du Conseil, afin de coordonner les efforts, de suivre l'exécution des mesures prises en ce qui concerne le développement de la natalité, le peuplement rural, la déconcentration urbaine, etc., etc. Pouvez-vous me dire combien de femmes mariées font partie de ce « haut comité de la population ? ».*

[1] Un compte-rendu de cette conférence est publié plus haut (*Réd.*).

Nous avons reçu...

Pour le « Mouvement » :

Mme L. G. (Genève), supplément d'abonnement	Fr. 4.—
M. L. S. (Genève), supplément d'abonnement	» 4.—
Total:	Fr. 8.—
Listes précédentes	» 356.55
Total à ce jour:	Fr. 364.56

Pour les réfugiés espagnols dans le département de l'Ain.

Mlle H. C. (Genève)	Fr. 5.—
Mme Ch. S.-G. (Neuveville)	» 8.—
Mlle A. W. (Genève)	» 3.—
Total:	Fr. 16.—

que nous transmettons à celles de nos amies françaises à Genève qui s'occupent des camps de réfugiés dans le département de l'Ain. Elles nous informent que le camp de Nantua — et ceci grâce en bonne partie à un appui venu de Comités lausannois — est maintenant bien organisé et muni de ce qu'il lui faut. En revanche, le camp de Bourg, qui abrite environ 3000 femmes et enfants espagnols, a grand besoin d'une aide dont la forme la plus efficace est celle de l'envoi d'une infirmière scolaire pour organiser et diriger la cuisine, donner les soins nécessaires, distribuer les remèdes et mettre de l'ordre et de l'hygiène dans toute cette agglomération. Les dons en argent sont donc extrêmement utiles pour faciliter cette activité : merci d'avance à tous ceux qui y contribueront). Comptes de chèques postaux No I. 943, avec la mention « Pour les camps de femmes et d'enfants espagnols dans le département de l'Ain »)

Carnet de la Quinzaine

Dimanche 19 mars:

Berne: Association suisse pour le Suffrage féminin. Réunion sur convocation du Comité Central de l'Association.

Id. Lausanne: Union des Travailleurs sociaux, 19 h. 25 à 19 h. 30: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio sur des œuvres sociales: *Le Département social romand.*

Lundi 20 mars:

Genève: Union Mondiale de la Femme pour la Concorde Internationale, Salle Centrale, 20 h. 30: Réunion générale des membres.

Jeudi 23 mars:

Lausanne: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et Société suisse-romande de radio diffusion, 18 h. à 18 h. 15: *L'éducation nationale par le scoutisme féminin*, causerie par Radio par Mlle Th. Ernst, commissaire générale des Eclaireuses vaudoises.

Dimanche 26 mars:

Genève: Union des Travailleurs sociaux 19 h. 25 à 19 h. 30: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio sur des œuvres sociales: *Le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale et la Maison d'accueil pour prostituées majeures.*

Lundi 27 mars:

Lausanne: Section de Lausanne de l'Association pour le Suffrage féminin, 20 h., Foyer de la Maison du Peuple: Assemblée générale annuelle. — 20 h. 30 (grande salle): *Souvenirs féministes de 1900 à Rome*, causerie publique et gratuite, par M. le prof. Ernest Bovet.

Mercredi 29 mars:

Genève: Association des Femmes universitaires, Athénée, 20 h. 30: *La Rome antique.* Tableaux vivants (Virgile), poèmes antiques (Heredia), fables de la Fontaine adaptées de Phèdre, scènes de Racine, saynètes sur la vie familière à Rome, le tout préparé et exécuté par les élèves de Mlle Combe, professeur de diction et de Mme Wiblé, professeur de latin, au profit du « Fonds de bourses » de l'Association. Prix des places: 1 et 2 francs.

Id. Id.: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 19 h. 30: « Souper ceinture » en faveur des chômeuses âgées de l'Ouvroir de la Madeleine.

Vendredi 31 mars:

La Chaux-de-Fonds: Groupe suffragiste, Amphithéâtre du Collège primaire, 20 h. 30: *La femme dans la vie actuelle*, conférence contradictoire par le Dr. Muret (Lausanne).

Id. Genève: Action genevoise pour la Paix, Maison du Faubourg, 20 h. 30: *Paix ou ruine ?* conférence publique et gratuite par Marcelle Capy.

SIERRE Son climat sec, sa remarquable luminosité. Centre d'excursions et de jolies promenades.

Grande Pension VILLA BAUR, à 12 minutes de la gare. Repos, délassement, convalescence. Séjours à prix fixe, tout compris :

7 jours Frs. 56.— 9 jours Frs. 69.—
14 jours Frs. 102.— 21 jours Frs. 145.—

Appartement meublé par mois.
Sur désir régime végétarien ou autre.
Téléphone 5 10 08 — Prospectus
Mme ZUFFEREY-BAUR.

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(Côté Poste) Tél. 45.951
Explications gratuites de Mme V. Renaud

The International Suffrage News
(JUS SUFFRAGII)
Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)
Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes
Prix de l'abonnement annuel: **6 sh.**
6,50 fr. suisses
12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

L'ECOLE MÉNAGÈRE
HORTENSIA
au MONT-sur-LAUSANNE
(Altitude 720 m.)
a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maison de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoir-faire, la santé et le bien-être.
L'école organise trois cours :
Classe A : Cours annuel avec diplôme à la suite d'examens finaux. La fréquentation des cours prévus au programme est obligatoire. La durée du cours est de 10 à 11 mois ; vacances en août.
Classe B : Cours semestriel. Programme correspondant à celui de la classe A. Les élèves qui suivent cette classe obtiennent à la fin du cours un certificat de sortie. Ce cours ne subit pas d'interruption pendant les vacances.
Classe C : Cette classe comprend les élèves qui ne désirent pas suivre tout le programme ménager de la classe A, mais qui attribuent plus d'importance à l'étude des langues. Les élèves de la classe C, ont le loisir de choisir du programme ménager celles des branches qui leur conviennent le mieux.
PARENTS!
vos filles vous seront reconnaissantes de leur avoir donné la possibilité de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de familles.
Commencement des cours : 1er mai et 1er novembre.
Références auprès du président du comite de patronage : M. *André Serment,* syndic du Mont s Lausanne.
Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la direction.

NOTRE MARQUE
était déjà du temps de votre grand'mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante.
Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'
INSTITUT PASCHE-VEVEY
TÉLÉPHONE 51347
Les échantillons **Cold cream, crème de jour, crème citron,** contre 40 cts. en timbres-poste.
L'**INSTITUT PASCHE** forme en tout temps des élèves. **Demandez nos nouvelles conditions.**
Nous cherchons **voyageuses** à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

Impr. P. RICHTER, rue Ali.-Vincent, 10

La coopérative veut servir!

C'est la définition la plus simple qu'on puisse donner des buts que poursuit le mouvement coopératif. Tout ce que fait une coopérative, elle le fait dans l'intérêt et à l'avantage de tous. Elle livre aux consommateurs, au plus bas prix possible, les marchandises qu'elle achète chez le producteur à un juste prix. La coopérative favorise ainsi, dans l'intérêt de tous ses membres, une heureuse collaboration entre producteurs et consommateurs

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION
(USC), BALE

Soutenez votre „Mouvement" en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité